

Héricourt, le 6 mai 2020 - 18h30 CEST

GAUSSIN annonce la tenue à huis clos de son assemblée générale mixte des actionnaires le 27 mai 2020

GAUSSIN (EURONEXT GROWTH : ALGAU - FR0013495298) annonce que les actionnaires de la société sont convoqués à une Assemblée générale mixte, ordinaire annuelle et extraordinaire, le mercredi 27 mai 2020 à 14h00 virtuellement au siège de la société à Héricourt (Haute-Saône).

Dans le contexte d'épidémie de coronavirus (Covid-19) et compte tenu des mesures administratives limitant et interdisant les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 prise en application de l'article 11 de la loi n°2020-290 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 du 23 mars 2020, l'assemblée générale mixte de GAUSSIN SA se tiendra à huis clos, hors la présence physique de ses actionnaires.

À l'occasion de cette assemblée générale, qui sera retransmise en différé sur le site Internet de GAUSSIN SA, il ne sera exceptionnellement pas possible de demander une carte d'admission pour y assister personnellement, ni de donner procuration à une personne autre que le Président de l'assemblée générale. Ainsi, les actionnaires sont invités à exprimer leur vote par correspondance ou à donner pouvoir au Président de l'Assemblée.

L'attestation ainsi que le formulaire devront être adressés à la société GAUSSIN SA, à l'adresse email suivante : invest@gaussin.com.

Conformément à la loi, tous les documents relatifs à cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société GAUSSIN SA, 11 rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie 70400 HERICOURT et sont consultables et/ou téléchargeables sur le site internet de la société www.gaussin.com ou peuvent être demandés par courrier adressé au siège social de la Société ou par email à l'adresse email indiquée au paragraphe précédent.

L'Assemblée se tenant à huis clos, les actionnaires n'auront pas la possibilité de poser des questions en séance. Ils doivent par conséquent adresser leurs questions au Conseil d'Administration de la Société, au siège social à l'attention de M. Christophe GAUSSIN, Président directeur général, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit le mercredi 20 mai 2020 au plus tard, et accompagnées du justificatif de l'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par les intermédiaires financiers en la forme d'une attestation de participation délivrée par ces derniers. Il y sera répondu pendant l'Assemblée.

Les actionnaires sont également invités à privilégier la transmission de toutes leurs demandes et documents par voie électronique à l'adresse email mentionnée ci-dessus. GAUSSIN SA avertit ses actionnaires que, compte tenu des restrictions actuelles à la circulation, elle pourrait ne pas être en mesure de réceptionner les envois postaux qui lui sont adressés.

L'Assemblée Générale sera retransmise en différé sur le site Internet de GAUSSIN SA et le procès-verbal sera publié sur le site dès que possible.

À titre exceptionnel et conformément au décret n°2020-418 du 10 avril 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, le bureau de l'Assemblée Générale a été préconstitué par le Conseil d'administration lors de sa séance du 27 avril 2020 et est composé comme suit :

Président de l'Assemblée : Monsieur Christophe GAUSSIN, Président-Directeur Général.

Scrutateur : Monsieur Volker BERL, Administrateur.

Scrutateur : Monsieur Damien PERSONENI, Administrateur.

Secrétaire : Monsieur Martial PERNICENI, Administrateur.

Parmi les résolutions de l'assemblée générale ordinaire, outre l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, il sera notamment demandé aux actionnaires de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Damien PERSONENI et de Monsieur Martial PERNICENI, ainsi que le mandat de co-Commissaire aux comptes titulaire de la société ORFIS BAKER TILLY.

A titre extraordinaire, les actionnaires de GAUSSIN SA seront appelés à se prononcer en sur des résolutions proposées par le Conseil d'administration notamment relatives aux projets suivants :

- Autorisation d'achat par la Société de ses propres actions conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce,
- Délégations au Conseil d'administration pour la réalisation d'augmentations de capital nécessaires au financement du développement et de la croissance,
- Nouveau regroupement des actions de la société GAUSSIN.

La convocation et les résolutions qui seront soumises à l'assemblée générale ont été publiées au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 15 avril 2020. Elles peuvent être consultées [ici](#).

Prochains rendez-vous

Assemblée générale mixte le 27 mai 2020
Salon Airport Show à Dubaï du 22 au 24 juin 2020

À propos de GAUSSIN

GAUSSIN est une société d'engineering qui conçoit, assemble et commercialise des produits et services innovants dans le domaine du transport et de la logistique. Son savoir-faire englobe les transports de marchandises et de personnes, les technologies autonomes permettant un usage sans chauffeur de type Automotive Guided Vehicles, et l'intégration de tous types de batteries, notamment électriques et hydrogènes. Avec plus de 50 000 véhicules à travers le monde, GAUSSIN bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : les terminaux portuaires et aéroportuaires, la logistique et people mobility. Le groupe a noué des partenariats stratégiques avec de grands acteurs mondiaux afin d'accélérer sa pénétration commerciale : Siemens Logistics dans le domaine aéroportuaire, Bolloré Ports et ST Engineering dans le domaine portuaire, UPS dans le domaine de la logistique et Bluebus dans le transport de personnes.

En octobre 2019, le Groupe a remporté le Concours mondial du transport par véhicule autonome « Catégorie Leader » - « Best Energy and Environmental Sustainability ».

GAUSSIN est cotée sur Euronext Growth à Paris depuis 2010 ([EURONEXT GROWTH - FR0013495298](#)).

Plus d'informations sur www.gaussin.com.



Contacts

GAUSSIN
Christophe Gaussin
invest@gaussin.com
+33(0)3.84.46.13.45

NewCap
Relations investisseurs & médias
Dusan Oresansky / Mathilde Bohin
gaussin@newcap.eu
+33(0)1.44.71.94.92



Retrouvez toute l'information GAUSSIN sur
www.gaussin.com